

*Questions orales*

réalité économique au Canada et va arriver avec un Budget renouvelé qui reflète cette réalité?

[Traduction]

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je connais très bien la réalité économique du Canada. J'ai toujours décrit de façon très claire, ouverte et honnête notre situation et nos prévisions économiques, comme l'indique l'exposé budgétaire que j'ai présenté en février 1990. Mon collègue ignore probablement que j'ai prononcé un discours à Edmonton, le 17 septembre dernier, dans lequel j'ai clairement dépeint ce à quoi nous nous attendons jusqu'à la fin de l'exercice financier. Le député trouvera dans ce discours toutes les réponses aux questions qu'il vient de poser.

\* \* \*

• (1440)

**AIR CANADA**

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Selon plusieurs rapports, Air Canada songerait à effectuer des mises à pied massives touchant 2 000 à 3 000 personnes.

Compte tenu de la déréglementation qui a créé une industrie aérienne plus près du monopole, et du fait que le gouvernement se prépare à négocier un accord d'ouverture des espaces aériens avec les États-Unis, le ministre n'est-il pas inquiet de cette importante diminution des effectifs de notre plus important transporteur aérien, qui peut laisser présager de ce qui s'en vient pour l'ensemble de l'industrie aérienne au Canada?

**L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports):** Monsieur le Président, mon ami sait sûrement que la déréglementation a permis une augmentation radicale du nombre de couloirs disponibles et du nombre de vols accessibles aux Canadiens, une augmentation du nombre. . .

**M. Allmand:** Où? Nommez-en un.

**M. Lewis:** Que dites-vous de Sudbury, où il y avait deux vols avant la déréglementation et où il y en a maintenant 17?

Mon ami sait que bien toutes les entreprises doivent de temps en temps rationaliser leur administration. Il réagit actuellement aux annonces des médias et aux conjectures. Je l'invite à attendre de connaître les faits.

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, les faits découlant de la déréglementation, c'est que deux transporteurs aériens canadiens ont pour ainsi dire avalé la plupart des petits transporteurs régionaux et que la plupart des localités éloignées n'ont plus de services de

transport par avion à réaction et ce, grâce aux politiques de déréglementation du gouvernement.

Étant donné que le nombre de mises à pied prévu à Air Canada est très troublant, quel type de programmes d'ajustement le ministre pense-t-il mettre en place pour aider les travailleurs touchés de l'industrie aérienne du Canada, et ceux qui pourraient l'être plus tard? Peut-il en outre garantir à la Chambre que ces réductions de personnel massives et troublantes n'auront pas pour effet de faire disparaître les services aériens dans les localités éloignées?

**L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports):** Monsieur le Président, j'aimerais faire savoir à mon ami que la déréglementation n'a pas eu pour conséquence de réduire les services de transport par avion à réaction dans les localités; celles-ci ont plutôt un meilleur service—c'est tout ce qu'elles désiraient tirer de la déréglementation, et elles l'ont eu.

Je signale à mon ami que de se perdre en conjectures au sujet des mises à pied que telle ou telle compagnie pourrait faire, c'est mettre l'avion devant le pilote.

\* \* \*

**L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE**

**M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de l'APECA.

À trois reprises, mes collègues du Nouveau Parti démocratique ont soulevé de graves questions au sujet des liens entre le gouvernement et Technitread, et voilà qu'une enquête de la GRC est en cours. Ce n'est qu'une des nombreuses affaires à faire dresser les cheveux sur la tête mettant en cause le ministre.

Le ministre a déclaré qu'il assumerait pleinement ses responsabilités si des erreurs étaient commises. Et bien, des erreurs ont été commises. Quand prendra-t-il la seule mesure décente et démissionnera-t-il?

**L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics):** Monsieur le Président, je suis un peu surpris par la question du député. Il ne veut décidément rien entendre.

J'ai dit à ses collègues de Nickel Belt et d'Essex—Windsor que je respectais leur jugement en tant que critiques des affaires de développement régional, et à la suite de leurs déclarations devant le comité, j'ai déclaré que j'étudierais à nouveau tout le dossier du projet en cause. Je l'ai fait. Ce projet n'a pas obtenu de nouvelles subventions gouvernementales.

J'ai expliqué au député de Nickel Belt que je lui dirais quel était le prix d'achat. Il avait l'impression erronée que le terrain qui faisait partie de la mine de charbon n° 26 avait été acheté 1 \$. Il l'a été 250 000 \$. En outre, l'ECB